fié au hasard d'opérations innombrables et isolées les unes des autres. Ici la vie n'est plus un principe, elle est une manifestation de l'activité spontanée de la matière, et la biologie devient un chapitre de la physique générale ; les propriétés vivantes ne sont que des transformations si ce n'est des manifestations d'une force unique, le mouvement, et les sciences naturelles, comme le dit M. Helmholtz, sont appelées « à se résoudre dans la mécanique. » La vie est donc en corrélation avec les forces physiques, et le temps n'est pas loin sans doute où on pourra calculer l'équivalent mécanique de la pensée ou de l'émotion, les forces psychiques elles-mêmes devant être englobées plus tard dans cette unification de toutes les forces en une seule, etc.

Tous les organicistes ne vont sans doute pas jusque-là ; mais ceux qui s'arrêtent en chemin et résistent à l'irrésistible logique de la doctrine sont des timorés ou des inconséquents avec lesquels la critique n'a pas à compter.

En résumé, la vie est un résultat de l'activité de la matière organisée ; ses propriétés ne sont que des formes de la force unique qui anime la matière brute ; ses rouages sont des activités isolées, sans lien, sans unité, et de leur fonctionnement résulte la vie générale de l'organisme, laquelle n'est qu'une collectivité de vies cellulaires. Voilà, si je ne me trompe, le programme complet et indivisible.

Or, pour nous autres vitalistes, la vie est toute autre chose ; elle est la spontanéité, l'autonomie et l'unité : la spontanéité en tant que force ; l'autonomie en tant qu'indépendance ; l'unité en tant que subordination des plus

imperceptibles parties de l'organisme à un plan et à des lois qu'elles exécutent sans les comprendre. Il y a donc pour les vitalistes un centre coordonnateur de toutes ces activités isolées, où réside la force qui les a allumées, qui les entretient, qui en règle le rhythme, qui tend à les régulariser quand elles sont troublées par l'état de maladie, force qui a primordialement construit les premiers linéaments de l'organisme, force qui l'entretient et l'achève, force qui le conserve en le défendant contre le désordre. Or, cette force, dont toute localisation précise est impossible, c'est la vie elle-même en laquelle se centralisent, pour y atteindre leur but, les propriétés vivantes de tous les éléments organiques, propriétés qui peuvent lui survivre un certain temps, mais qui s'épuisent parce qu'elles sont isolées de leur source et de leur centre. Un tissu est séparé de la confédération organique ; des échanges nutritifs peuvent s'y continuer quelque temps ; des frémissements musculaires s'y constatent ; il est encore *animé*, mais il ne *vit* plus, parce que ses actes sont isolés, sans but d'ensemble et d'unité. Or, ce qu'une mutilation matérielle produit, la pensée le réalise métaphysiquement pour les éléments de l'organisme quand elle prétend concevoir leur activité utile en dehors d'un centre coordonnateur. C'est ce que ne veulent pas voir les physiologistes allemands et tous ceux qu'une *germanomanie* véritable a fait, depuis vingt ans, graviter dans leur orbite scientifique, et qui, abdiquant ces grandes vues d'ensemble qui sont les vrais horizons de la médecine, ont pris, à ne voir que les infiniment petits, une sorte de myopie biologique et (si j'osais, en un pareil sujet, faire intervenir

un mot peu sérieux) ont condamné la médecine à une sorte d'emprisonnement cellulaire. En dehors de cette conception de l'unité organique qui constitue le fond de la doctrine hippocratique, et de la doctrine barthézienne qui en est la restauration, on peut affirmer qu'il n'y a pas plus de physiologie féconde que de thérapeutique féconde.

Il semblerait, à entendre les jugements sans mesure, et souvent aussi sans justice, portés sur le vitalisme par ses détracteurs, qu'il n'y ait place dans cette doctrine que pour de vaines et stériles ratiocinations; que les faits n'y soient admis que par tolérance, traités comme plèbe par les théories et que l'habitude des spéculations élevées de l'esprit y fasse prendre en une sorte de dédain les choses tangibles et les réalités observables; en un mot, que cette doctrine soit une sorte de Philaminte guindée sur les échasses de la philosophie, ne se plaisant qu'aux « productions d'esprit et de lumière, » comme parle Molière, et considérant les faits comme « des pauvretés horribles. » Cette tactique qui consiste à prêter à ses adversaires des exagérations qu'ils n'ont pas pour se donner le plaisir facile de les combattre, n'est pas nouvelle. C'est ainsi qu'un certain nombre de médecins se représentent volontiers le vitalisme avec une perruque à frimas, regrettant le passé dans lequel il se réfugie comme dans un Coblentz médical; boudant obstinément le progrès; s'immobilisant dans une sorte d'adoration personnelle, de mysticisme contemplatif du haut duquel il laisse tomber son dédain sur tout ce qui ne pense pas comme lui. Qui fait profession de vitalisme n'est jamais sûr qu'on ne lui appliquera pas quelques-uns des traits de ce portrait

fantaisiste. Je tâte pourtant mon vitalisme et celui de tant d'autres et je le trouve ardent au progrès, l'aimant, le cherchant et l'embrassant sous toutes ses formes, mais surveillant, avec un intérêt mêlé de défiance, les applications qui lui semblent trop hâtives, rêvant la réconciliation de la tradition et du progrès, n'appartenant ni aux anciens ni aux modernes, mais prenant son bien partout où il le trouve; profitant des progrès des sciences voisines, mais en redoutant la tyrannie; n'abdiquant aucun des droits de l'examen scientifique; appelant l'expérimentation; marchant résolûment en avant, mais aussi tournant de temps en temps la tête en arrière. Qu'on appelle ce vitalisme d'un mot nouveau si l'on veut, qu'on en fasse un néo-vitalisme, je le veux bien, à la condition que, rajeuni dans ses formes par le mouvement de la science contemporaine, il soit bien reconnu immuable dans son principe fondamental : la vie autonome, avec ses lois à elle, la vie force-principe, la vie unité.

Car il y a une perfidie réelle à faire porter au vitalisme actuel la peine des exagérations si ce n'est des aberrations qui l'ont jadis compromis : l'Archée de Van Helmont a abandonné les rênes d'un gouvernement impossible; l'âme raisonnable ramenée à ses attributions relatives à la vie supérieure de l'homme, c'est-à-dire à la vie morale et intellectuelle, n'est plus chargée en même temps, comme le voulait le Stahlianisme, de la direction des opérations organiques; l'admission d'une âme de seconde majesté chargée de cet office subordonné, comme le voulait Lordat, n'est qu'une conception ingénieuse. Barthez voulait que le principe vital (que j'aimerais

mieux voir appeler la vie-principe) une fois admis, on ne fît aucune spéculation sur son siége ou sa nature et qu'on en étudiât les propriétés (1). C'était sage et philosophique. Il imitait en cela la réserve du grand Newton qui, la loi de la gravitation découverte, concluait que les choses se passent *comme si* une force particulière, la gravitation, existait et commandait les actions réciproques des corps en raison directe des masses et en raison inverse des carrés des distances. Les vitalistes disent aussi que les choses se passent dans l'organisme vivant *comme si* une force appelée vie, principe vital, commandait et réglait tous les phénomènes vivants. C'est une hypothèse comme l'est celle de la gravitation, mais une hypothèse nécessaire parce qu'en dehors d'elle, toute notion d'un organisme agissant est confuse ou impossible.

Quant aux idées ontologiques que Broussais prêtait au vitalisme et qu'on lui prête trop volontiers encore, c'est une exhumation du passé, une machine de siége et pas autre chose. Qu'il y ait encore des vitalistes qui font dériver toutes les forces de la vie d'un centre voulant, pensant et agissant qui en tient les rênes, les suscite à son gré, capricieusement en quelque sorte, les arrête, les ralentit, les presse, souffle le froid et le chaud dans le microcosme humain; je ne le crois guère; mais, s'il en est, je dirai que ce sont des retardataires, des enfants terribles de la doctrine et de l'exagération desquels elle n'est nullement responsable. Il fut un temps, je le reconnais, où on considérait l'organisme comme une sorte

(1) J. Lordat, *Exposition de la doctrine médicale de Barthez et Mémoires sur la vie de ce médecin*. Paris, 1818, p. 137.

d'État ayant, en temps de paix, un gouvernement civil, le *principe vital*, et en temps de guerre un gouvernement militaire, la *force médicatrice*, organisant la défense, mobilisant ses forces, les groupant et les portant là où l'action l'exigeait, force personnelle, pensante, ayant responsabilité et disposant de l'organisme, comme il lui semblait utile de le faire. C'était de la pure imagination; la vie se crée ses instruments, elle les conserve et les répare, et qu'elle agisse comme force créatrice, comme force conservatrice ou comme force médicatrice, elle est une, impersonnelle, inconsciente, et son rôle se borne à être le promoteur de lois qu'elle n'a pas créées, mais qui sans elle ne s'exécuteraient pas.

IV

Une question de doctrine qui se rapporte directement à la précédente est celle qui a trait au rapport des forces ou des propriétés vivantes avec les organes qui les manifestent. De même que je répudie formellement l'idée d'une force médicatrice existant par elle-même, et que je ne puis y voir qu'une simple modalité de la force conservatrice, se servant des mêmes instruments, obéissant à des lois qui sont substantiellement les mêmes, car il n'y a pas deux physiologies différentes, l'une pour les actes de santé, l'autre pour les actes de maladie, de même aussi j'estime qu'il faut rattacher étroitement les *forces* et les propriétés aux substratums organiques qu'elles animent et dont elles manifestent l'activité. Les mots

relever les forces, *diriger*, *contenir* les forces, *répartir* les forces, ne m'apparaissent donc que comme de simples métaphores dont on ne peut se passer. Broussais, qui a été si intolérant pour ces métaphores inévitables, ne s'est pas fait faute d'en abuser. Et il ne pouvait faire autrement. La métaphysique n'a pas un mot qui lui appartienne ; elle n'a qu'une langue d'emprunt et les idées abstraites ne peuvent s'exprimer que par des comparaisons matérielles ; on fera toujours usage des métaphores ou on se taira. Mais en usant de ce droit, si ce n'est de cette nécessité, il faut se souvenir toujours que ce sont des figures et des artifices d'expression et rien autre chose.

Les forces, est-il besoin de le rappeler, ne sont pas contenues dans l'organisme comme les vents dans la caverne d'Éole. On n'agit pas sur elles directement : on ne ne les relève pas, on ne les excite pas ; on agit simplement sur la vie des organes dont ces forces mesurent et manifestent le mode d'activité. Entre un médicament, substance matérielle, et une force, il n'y a pas de contact direct : un organe ou un élément d'organe s'interpose entre eux. Je ne saurais donc, tout vitaliste que je suis, admettre de médicaments purement dynamiques dans l'acception rigoureuse du mot, c'est-à-dire, s'adressant à une force, sans avoir au préalable modifié la vitalité, et subsidiairement l'état matériel, de l'organe qui la manifeste.

Le vitalisme le plus ombrageux n'a nul intérêt à contester cette action *médiate* des médicaments sur les forces. Une harmonie étroite se révèle, en effet, sous ce

rapport, entre les actes physiologiques, les actes morbides et les actes médicamenteux. L'esprit (mon esprit du moins) ne conçoit pas une modification physiologique sans un changement corrélatif dans l'organe ou dans la portion d'organe qui l'exécute. La physiologie expérimentale en donne d'ailleurs la démonstration. Une incitation motrice part du cerveau et un muscle se contracte ; il s'injecte de sang pour faire les frais de cette dépense fonctionnelle, et en même temps que sa vascularité s'acccroît, sa température, son état électrique, son état chimique même, sont momentanément modifiés. Il en est de même de tout autre acte fonctionnel qui produit, dans l'organe qui l'exécute, des changements matériels, éphémères sans doute, mais irrécusables. De même aussi n'est-il pas d'acte morbide qui puisse laisser intact après lui l'organe ou le tissu dont il perturbe les fonctions. Croit-on, par exemple, que si nous avions sous les yeux un nerf que traverse un éclair névralgique, et en supposant que nos yeux fussent suffisamment armés pour saisir des nuances physiques très-délicates, nous ne constaterions pas qu'à cette modalité anormale de la vie de l'organe correspond une modalité anormale mais très-fugace de son état anatomique. Et de là vient que des troubles qui ont été purement dynamiques dans le principe et qui ont, sous cette forme, modifié fréquemment la vascularité et la nutrition d'un tissu, finissent quelquefois par amener à la longue une lésion permanente de celui-ci. L'incurabilité de la prosopalgie quand elle a duré un certain nombre d'années, tient précisément à ces changements

que la douleur, agissant comme cause de congestion, a produits dans l'état du névrilemme, si ce n'est dans l'état de la substance nerveuse elle-même ; elle est une preuve de ce passage d'un trouble fonctionnel à une lésion organique. Ainsi la gastralgie rencontrant un vice cancéreux héréditaire, provoque-t-elle l'explosion de celui-ci qui, en dehors de cette condition, fût peut-être resté pour toujours à l'état virtuel. Une anatomie pathologique plus fine et plus déliée que celle qui étudie aujourd'hui les lésions cadavériques, est destinée sans doute à voir disparaître le groupe des maladies dites essentielles sans altérations anatomiques. Cette notion d'un dynamisme troublé avec une intégrité organique et d'un organisme altéré avec un dynamisme normal, me paraît subversive de toute philosophie médicale.

De même aussi, je considère l'action médicamenteuse comme n'agissant sur les forces ou propriétés vivantes qu'en modifiant les organes qui les manifestent ; et je n'entends pas cette modification dans le sens d'un changement primitif dans la texture ou dans la chimie de l'organe d'où dériverait une perturbation fonctionnelle, mais bien d'un changement primitif dans la névrosité de l'organe, changement direct si le médicament entre en conflit avec l'élément nerveux de l'organe, ou indirect quand l'impression médicamenteuse arrive indirectement à celui-ci par une modification préalable des centres nerveux ou d'un organe plus ou moins éloigné en rapport de solidarité sympathique avec lui.

Les modifications statiques d'un organe par un médicament sont donc toujours consécutives à l'impression que

sa vie en a reçue ; si on admettait le contraire, on commettrait le même paralogisme que si l'on admettait que les larmes sont la cause de la douleur morale. La doctrine organicienne de l'action médicamenteuse place dans la matérialité de l'organe impressionné par un médicament la cause des changements fonctionnels qu'il éprouve sous son influence ; la doctrine vitaliste voit au contraire dans ces changements matériels de texture, d'élasticité, de composition chimique, etc. l'effet des modifications qui accusent l'impression d'un médicament. C'est une conséquence logique, dans la première doctrine, de la subordination des propriétés à la substance, de l'activité à l'instrument.

V

C'est sous la lumière de ce vitalisme (ce néo-vitalisme si l'on veut) qui ne répugne à aucun progrès et qu'aucun progrès n'embarrasse, que je me propose d'étudier les lois de l'action médicamenteuse. Vivant aujourd'hui dans un commerce familier avec ces idées, mais n'ayant pas puisé mes opinions doctrinales dans ce milieu où j'ai été transporté à un âge où l'on a ses doctrines si l'on doit en avoir jamais, je suis peut-être placé dans une position exceptionnellement favorable pour juger ce procès que se font la tradition et le progrès, le vitalisme et l'organicisme et pour faire disparaître les malentendus. Je devais en tout cas, dans un livre qui ne peut se désintéresser d'une philosophie, bonne ou mauvaise, donner ces explications. Cela importe fort quand il s'agit de prin-

cipes qui doivent régler les rapports intellectuels qu'entretiendront ensemble les lecteurs et l'auteur d'un livre. Il ne faut ni surprises ni confusion, et la netteté est ici plus qu'une qualité, elle devient un devoir.

Ces prémisses philosophiques, indispensables pour éviter tout malentendu, étant ainsi posées, je puis aborder l'histoire générale des médicaments sans revenir à chaque instant sur des points de doctrine qui m'écarteraient du terrain, très-concret et très-pratique, sur lequel je veux maintenir cette étude.

LE MÉDICAMENT

On généralisait trop jadis; nous ne le faisons pas assez aujourd'hui. C'est prudence louable peut-être, mais c'est aussi abdication, dans l'intérêt de notre repos, d'une des tendances les plus impérieuses et, en même temps, les plus fécondes de notre esprit. S'il est indispensable de savoir ce qu'est *un* médicament en particulier, il ne l'est pas moins de savoir ce qu'est *le* médicament en général, c'est-à-dire de relier les diverses individualités thérapeutiques entre elles par les caractères et les lois qui leur sont communs. C'est ce que je me propose d'essayer dans ce livre. Peut-être ne semblera-t-il pas un hors-d'œuvre, aujourd'hui que cette partie de la science marche d'un pas rapide dans des voies nouvelles et qu'une masse considérable de faits cliniques et physiologiques sont venus s'accumuler autour de l'histoire générale des médicaments. Il y a certainement à tenter, en fait de médicaments, un essai de systématisation générale qui, pour imparfait qu'il soit, ne sera pas, je l'espère, complétement inutile.

Voilà le plan que je suivrai dans cet ouvrage. Après avoir établi la nécessité du médicament contre certaines tendan-